



Justification du statut mixte lors d'un dépôt de pc?

Par **Pepito64**, le **11/09/2019** à **15:25**

Nous avons acheté un bien mixte avec pour le moment une majorité en statut artisanal et une petite partie en habitation.

Nous allons faire des travaux d'agrandissement et de rénovation ce qui va augmenter, lors du dépôt du PC, la partie habitation et transformer une partie qui était en statut artisanal en statut habitation.

Pouvons nous demander à changer le Statut artisanal à bureaux pour les surfaces restantes lors du dépôt de PC même si nous n'allons pas exercer notre profession dans ces locaux et que nous sommes salariés?

Merci

Par **morobar**, le **11/09/2019** à **17:57**

Bonjour,

Vous avez interet à changer la destination de la totalité de la surface si vous ne comptez pas la louer ou vous en servir à titre professionnel.

Car si la mutation d'une résidence principale est exonérée de plus-value, il n'en va pas de même pour les locaux professionnels.

Un conseil de votre notaire en lui expliquant vos buts serait une bonne idée.